

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU **8 JUILLET 2021**

Le conseil municipal, dûment convoqué le 1^{er} juillet 2021, s'est réuni le jeudi 8 juillet, à 20 heures, sous la présidence du maire.

Présents : Alexis Manac'h, Gilbert Berrou, Marie-Thérèse Laurent, Dominique Coadour, Sarah Lewenkron, Patrice Guillet, Youenn Boudier, Valérie Jouan, Chantal Cloître, Marie-Noëlle Jaffré.

Absent excusé : Sylvain Charbonnier

Secrétaire de séance : Marie-Thérèse Laurent

Approbation de l'ordre du jour proposé.

Remplacement d'équipements à la cantine scolaire

Le maire indique au conseil la nécessité de remplacer certains équipements de la cantine scolaire devenus obsolètes, en particulier le four, le fourneau et le lave-vaisselle.

En concertation avec le cuisinier, un placard et une armoire chauffante sont également prévus, le tout devant être installé avant la rentrée prochaine.

Le maire présente au conseil deux devis :

- L'un des Ets Pichon pour un montant de 9 920,59 € HT soit 11 904,71 € TTC.
- L'autre de l'entreprise Caillarec pour un montant de 10 691, 00 € soit 12 829,20 € TTC.

A l'unanimité, le conseil décide de choisir le matériel proposé par les Ets Pichon.

Questions diverses

▪ Fête de l'aviron

Malgré la météo, la fête de l'aviron s'est tenue les 3 et 4 juillet, au bord du lac St Michel à Nestavel, mais avec moins de participants (70 environ) et assez peu de spectateurs.

▪ SBEA (Société Bretonne Eau et Assainissement)

Le maire informe le conseil que SBEA (cabinet privé mandaté par Monts d'Arrée communauté pour réaliser une étude patrimoniale sur l'eau et l'assainissement au niveau du territoire) s'est rendue, le 8 juillet, à Brennilis, afin d'effectuer des mesures complémentaires sur le réseau d'eau potable (château d'eau, station de pompage et bornes à incendie).

▪ **Plan de relance numérique**

Le maire rappelle aux élus que le dossier présenté dans le cadre d'un appel à projet pour le développement numérique dans les écoles a été retenu.

A l'unanimité, le conseil autorise le maire à signer la convention relative à ce projet afin d'obtenir la subvention correspondante.

▪ **Départ à la retraite de deux employés communaux**

Après de nombreuses années passées au service de notre collectivité, Michèle Mocaër et Pascal Jouan ont fait valoir leurs droits à la retraite. Pour les récompenser de leurs bons et loyaux services, il est décidé de leur offrir un cadeau de départ.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Comptable du Trésor Public à imputer au compte 6232 (fêtes et cérémonies) la somme de 1 200 euros.

▪ **Installation de l'antenne 4G à Kermorvan**

Le jeudi 8 juillet, de 15 h à 19 h, à la demande de la municipalité, Mr Jaunet de Bouygues Télécom et Mr Volle de la SNEF ont tenu, en mairie, une permanence publique pour répondre aux interrogations des usagers.

Au vu des explications fournies et des exigences techniques justifiées par les opérateurs, le conseil, à l'unanimité, décide de valider ce projet et le lieu d'implantation initialement prévu.

▪ **Audit énergétique de l'école**

Un audit énergétique de l'école aura lieu le 20 juillet. Réalisé par le SDEF (syndicat départemental de l'énergie 29), il permettra par la suite de monter un projet d'amélioration et de rénovation du bâtiment.

▪ **Déploiement de la fibre optique**

Les travaux de déploiement de la fibre sur la commune suivent leur cours.

▪ **Distribution des médicaments**

Le maire sollicite les adjoints pour la distribution des médicaments aux personnes âgées les 15, 22, et 29 juillet en remplacement de Naoko Brunel en congés à cette période.

▪ **Entrevue avec la Sous-Préfète**

Le mercredi 7 juillet, le maire et la 1ère adjointe se sont rendus, à Châteaulin, pour une entrevue avec Madame la Sous-Préfète.

Les différentes problématiques de la commune ont été abordées et en particulier le commerce, le site des ex salaisons de l'Arrée, la station d'épuration...

Divers projets ont également été évoqués comme la rénovation de la Maison de la Réserve, la redynamisation du bourg, l'audit énergétique de l'école, l'offre de soins...

▪ **Attribution de maîtrise d'œuvre**

Conformément aux décisions prises antérieurement (séance du 28/05/2021) concernant différents travaux (sanitaire public, école, cantine, maison de la réserve), le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'en accorder la maîtrise d'œuvre au bureau d'études Berrou de Brennilis et d'accepter les premiers frais d'honoraires de création (1 630,00 € HT) et d'édition (950,00 € HT).

▪ **Camping**

Son ouverture a eu lieu le 23 juin avec à poste Marie Cochenec pour la première des trois permanences estivales.

Un TPE (terminal de paiement électronique) est désormais à disposition des usagers pour une facilitation des règlements.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45.